



V.A.E

Validation des Acquis par l'Expérience



La validation des acquis de l'expérience permet d'obtenir un diplôme ou un titre professionnel sans suivre de formation initiale ou continue. BACF vous accompagne dans ce projet.

OBJECTIFS

Valider son expérience professionnelle par l'obtention d'un Titre Professionnel du Ministère chargé de l'Emploi, ou d'un ou plusieurs blocs de compétences du Titre ciblé

Obtenir la reconnaissance de son niveau de compétences
Pouvoir évoluer professionnellement



Pour qui?

Toute personne qui justifie d'une expérience d'une année en rapport direct avec le Titre Professionnel ciblé



Quelle durée?

4 à 8 mois en moyenne

PROCESSUS

* Planification et mise en place d'un accompagnement individualisé avec un formateur-accompagnateur, expert du Titre Professionnel ciblé.

* Organisation d'une session d'examen spécifique
* Présentation devant le jury composé de professionnels

Après recevabilité acceptée par la DIRECCTE

Quand vous êtes prêt

1er entretien

Plusieurs entretiens conseils

Résultat

- * Identification de votre parcours professionnel, des besoins et attentes
- * Vérification des conditions de recevabilité et de la faisabilité
- * Présentation de la demande de recevabilité, si besoin accompagnement à la complétude du dossier.
- * Présentation des solutions de financement.

- * Rédaction des productions écrites au regard du Référentiel de Certification
- * Préparation aux épreuves de la session d'examen

- * Obtention totale ou partielle du Titre Professionnel ciblé
- En cas d'obtention partielle ou d'échec, analyse avec le candidat des possibilités d'une nouvelle présentation à l'examen



V.A.E

Coût et Financement de la VAE

Le cout dépend de la durée de l'accompagnement individualisé
Plusieurs solutions de financement
Nous contacter pour un devis et déterminer une solution appropriée



Plus de renseignements

<https://travail-emploi.gouv.fr/formation-professionnelle/reconnaissance-et-certification-des-competences-professionnelles/vae>



CONTACT

BACF
4 rue du Bois Joli
44200 NANTES
02.40.89.99.40
bacf@bacf.fr

Nous accueillons toutes les personnes en situation de handicap. Notre « référente handicap » est chargée de vous accompagner pour les éventuels besoins en compensation et durant tout votre parcours.

Tous nos sites de réalisation sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

BACF vous accompagne sur les Titres Professionnels:



Formateur(trice)
Professionnel(le) d'Adultes



Assistant(e)
Import- Export



Conseiller(ère) Relation
Client à Distance



Témoignage

Stéphane SIMON, formateur



Mon objectif : valider mon expérience professionnelle de 16 ans par l'acquisition du Titre Professionnel de Formateur.

Les bénéfices : réaliser un bilan de mes pratiques professionnelles et de poser des termes sur celle-ci.

Le plus de l'accompagnement : m'aiguiller, me rassurer dans la rédaction des productions et me préparer à l'examen final.

La certification est un marathon, non un 100 m !

100%

des personnes accompagnées par BACF, dans le cadre de la VAE, ont obtenu le Titre Professionnel visé